

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**Service de l'environnement**  
Division des études environnementales Ouest



---

**Évaluation archéologique  
de la maison Royer (BkEr-1),  
route 263, Saint-Sébastien, canton Aylmer  
septembre 1993**

(6010-93-AD01)

---

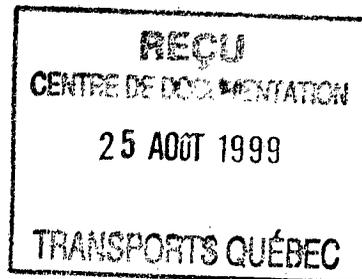
CANQ  
TR  
GE  
CA  
544

**ROBERT BILODEAU, ARCHÉOLOGUE CONSULTANT  
FÉVRIER 1994**

---

555522

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
Service de l'environnement  
Division des études environnementales Ouest



**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT  
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION  
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

---

**Évaluation archéologique  
de la maison Royer (BkEr-1),  
route 263, Saint-Sébastien, canton Aylmer  
septembre 1993**

(6010-93-AD01)

---

CANQ  
TK  
GIE  
CA  
544

---

**ROBERT BILODEAU, ARCHÉOLOGUE CONSULTANT  
FÉVRIER 1994**

---

## **TABLE DES MATIÈRES**

LISTE DES FIGURES	I
LISTE DES TABLEAUX	I
LISTE DES PARTICIPANTS	II
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1. HISTORIQUE DE LA MAISON ROYER</b>	<b>3</b>
1.1 Le peuplement euro-canadien du Canton d'Aylmer en Estrie	3
1.2 La Maison Royer	3
<b>2. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES</b>	<b>6</b>
2.1 Stratégie d'intervention	6
2.2 Les données stratigraphiques	7
2.3 Les objets-témoins	8
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>17</b>

## LISTE DES FIGURES

- Figure 1: Localisation de la Maison Royer (BkEr-1), lot 17 du 3<sup>e</sup> rang, Canton d'Aylmer (Photographie aérienne, échelle 1: 15 840)
- Figure 2: Localisation de la Maison Royer (BkEr-1), lot 17 du 3<sup>e</sup> rang, Canton d'Aylmer (Carte topographique, échelle 1: 20 000)
- Figure 3: Extrait du plan de construction de la route 263
- Figure 4: Vue générale vers le sud-ouest de la Maison Royer avec son appentis adossé sur son mur sud
- Figure 4A: Localisation des travaux archéologiques réalisés sur le site de la Maison Royer (BkEr-1)
- Figure 5: Maison Royer (BkEr-1), vue générale vers le sud-est de la sous-opération 1A; début des travaux d'excavation manuelle
- Figure 6: Maison Royer (BkEr-1), vue générale vers le sud-est de la sous-opération 1A
- Figure 7: Maison Royer (BkEr-1), vue vers l'ouest de l'infrastructure (bois et blocs de pierre) associée au plancher de l'appentis
- Figure 8: Maison Royer (BkEr-1), vue vers l'est de la coupe stratigraphique réalisée sur la paroi de l'excavation associée à l'élargissement de l'emprise de la route 263.
- Figure 9: Vue en plan des éléments structuraux associés à la Maison Royer (BkEr-1)
- Figure 10: Maison Royer (BkEr-1), coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1A
- Figure 11: Maison Royer (BkEr-1), coupe stratigraphique de la paroi est de la tranchée d'excavation à l'élargissement de l'emprise de la route 263

## LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I: Inventaire des sites archéologiques / Fiche d'information générale, Maison Royer (BkEr-1)

## ANNEXE

I: Inventaire des objets-témoins

II: Catalogue photos

## LISTE DES PARTICIPANTS

**Robert Bilodeau,**  
Archéologue chargé de projet, analyse et rédaction

**Pierre-Jacques Ratio,**  
Technicien de terrain

**François Delacroix,**  
Technicien de terrain

**Francine Deschesnes,**  
Secrétariat

**Pierre Cardinal,**  
Inventaire des artefacts et des écofacts

**Jean Dumont,**  
Archéologue, responsable du projet, ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, Division des études environnementales Ouest

Dans le cadre de cette intervention archéologique sur le site de la Maison Royer (BkEr-1), nous tenons à remercier chaleureusement les propriétaires du terrain, M. et Mme Bizier pour leur accueil de même que leur intérêt devant un élément du patrimoine archéologique régional.

### **Page couverture**

*Vue générale vers le nord-est du site de la Maison Royer (BkEr-1); on aperçoit nettement la limite de l'élargissement de l'emprise de la route 263.*

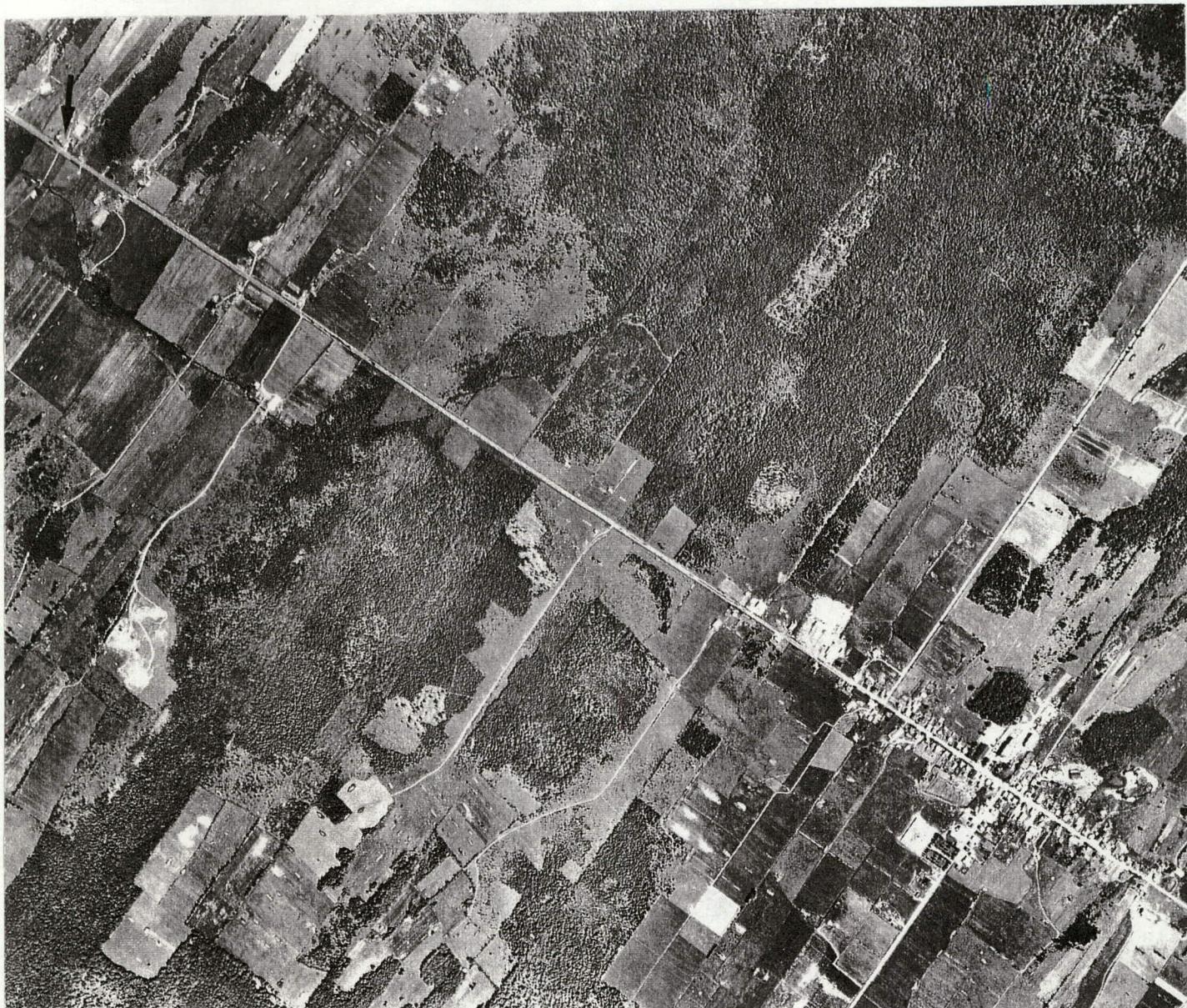


Figure 1

Localisation de la Maison Royer (BkEr-1), lot 17 du 3e rang, Saint-Sébastien, Canton d'Aylmer  
(Photographie aérienne, Q 66343-166, échelle 1: 15 840)

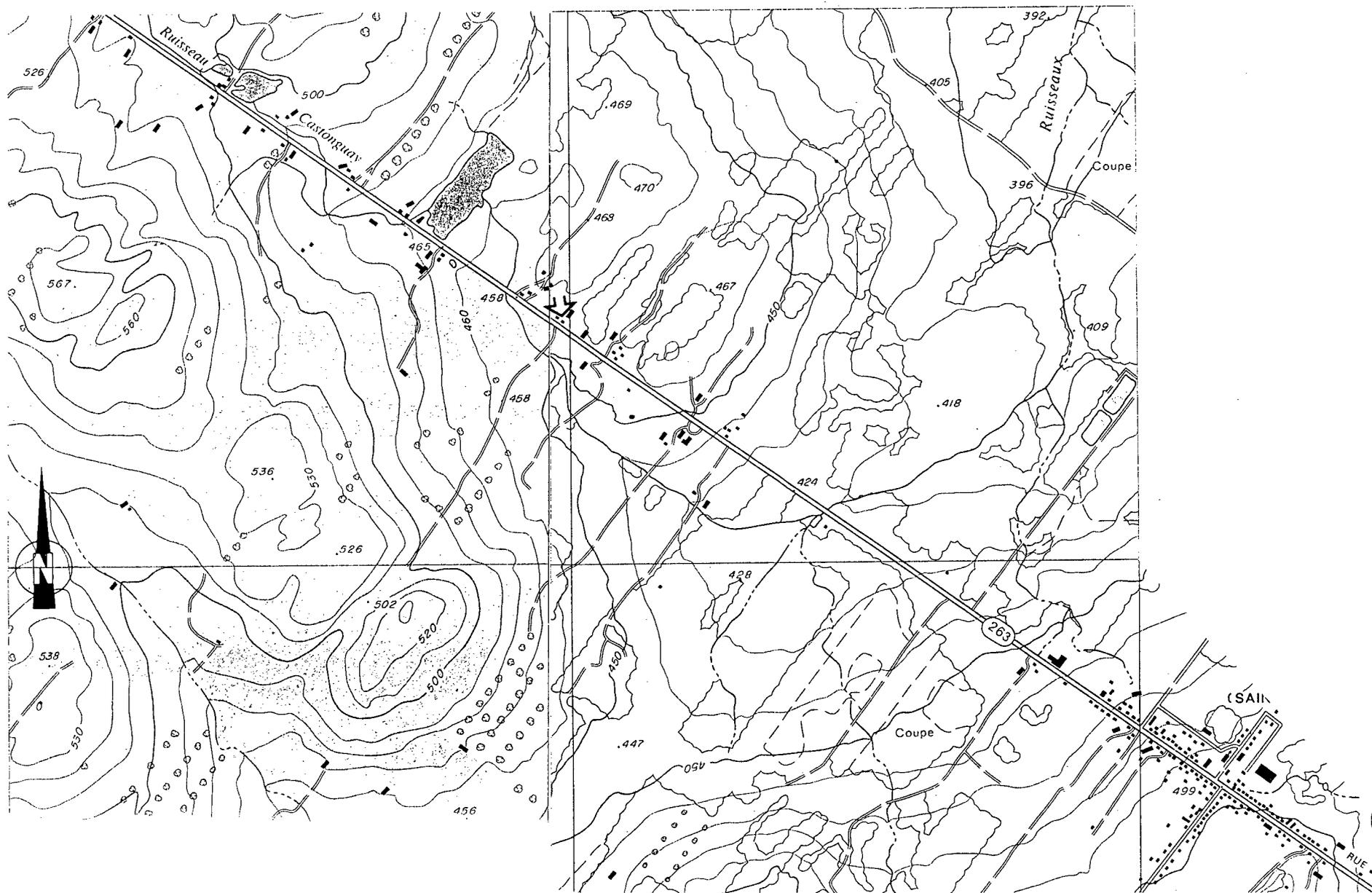


Figure 2  
 Localisation de la Maison Royer (BkEr-1), lot 17 du 3e rang, Saint-Sébastien, Canton d'Aymer  
 (Cartes topographiques 21E 14-200-0102 Lambton et 21 E 15-200-0101 Saint-Sébastien, échelle 1: 20 000)

## INTRODUCTION

Dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement relativement au projet d'élargissement de la route 263 à Saint-Sébastien, nous avons reçu du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec le mandat de procéder à une évaluation archéologique du site de la Maison Royer qui date du début de l'implantation euro-québécoise locale pendant le second tiers du 19<sup>e</sup> siècle. Cette maison de colonisation s'avère l'une des dernières de la région à subsister et à témoigner de cette période d'établissement du Canton d'Aylmer.

L'élargissement de l'emprise routière menaçait directement l'intégrité physique et contextuelle de cette maison. Compte-tenu de son intérêt patrimonial régional<sup>1</sup>, le tracé de l'emprise fut modifié par le ministère des Transports de façon à conserver *in situ* ce bâtiment.

Les travaux préliminaires d'aménagement<sup>2</sup> avaient mis au jour de nombreux artefacts<sup>3</sup> associés au site de la Maison Royer. Afin de documenter davantage la configuration du tissu archéologique associé au bâtiment, une évaluation a été réalisée par l'ouverture d'un sondage et d'une cueillette de surface. Les travaux sur le terrain se sont déroulés du 10 au 12 septembre 1993 inclusivement.

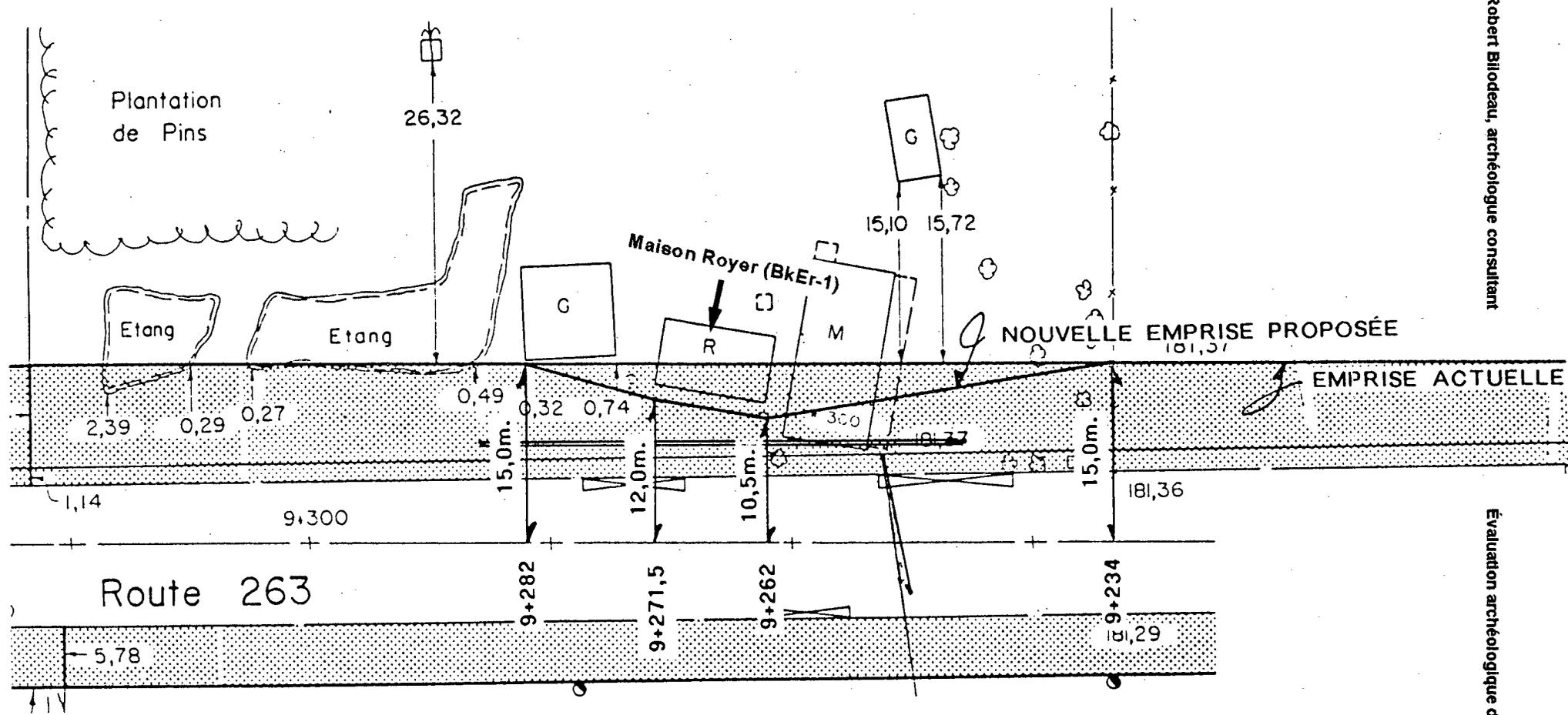
Le premier chapitre aborde le contexte historique de la Maison Royer dans cette partie du Canton d'Aylmer. Le second chapitre s'attarde sur les résultats générés par l'intervention archéologique. La conclusion et les recommandations forment le dernier chapitre. En annexe figure l'inventaire de tous les objets-témoins recueillis lors de cette intervention archéologique ainsi que la liste des clichés photographiques.

---

1 Une fiche de présentation a été élaborée par la direction régionale de l'Estrie du ministère de la Culture en 1993. Une copie nous a été aimablement transmise par Mme Bizier.

2 L'excavation de l'affleurement rocheux sur le nouveau tracé de l'emprise était complétée. De plus, la résidence principale qui se situait directement au sud de la Maison Royer a été déplacée plus à l'est.

3 Ces artefacts étaient principalement représentés par de nombreux tessons de céramique et de verre.



Robert Bilodeau, archéologue consultant

Évaluation archéologique de la Maison Royer (BkEr-1)

Figure 3

Extrait du plan de construction (622-88-FO-302, feuillet 2A) de la route 263. La Maison Royer (l'appentis était alors intégré au bâtiment) avait été identifiée sur le plan comme une remise; la maison principale ainsi que le garage ont depuis été déplacés plus à l'est. La limite d'emprise a été modifiée de façon à conserver *in situ* la Maison Royer.

## 1. HISTORIQUE DE LA MAISON ROYER

### 1.1 Le peuplement euro-canadien du Canton d'Aylmer en Estrie

Ce secteur des Cantons de l'Est ne commença à être occupé de façon permanente que vers la fin de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. En 1815, l'arpenteur-général du Bas-Canada, Joseph Bouchette, ne mentionnait que les concessions accordées dans les cantons de Tring, Shenley et Dorset situés à proximité directe de l'emplacement du futur village de Saint-Sébastien. Ces cantons demeuraient toutefois inexploités et inoccupés<sup>4</sup>.

L'occupation du territoire situé au sud-ouest de la vallée de la rivière Chaudière par des colons euro-canadiens de souche française s'est déployée dès la dernière décennie de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les voies de communication terrestre demeuraient toutefois déficientes. Le Chemin Lambton<sup>5</sup> ne fut établi qu'en 1854 lorsque plusieurs centaines de familles étaient déjà installées sur son parcours<sup>6</sup>.

Les lots 17 des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang du Canton d'Aylmer furent occupés par les frères Royer<sup>7</sup>, Ignace et Barthélemi, en 1845.

### 1.2 La Maison Royer

Selon les données documentaires<sup>8</sup>, l'actuelle Maison Royer serait celle de Barthélemi Royer et aurait été construite en ou après 1847. En effet, dans un premier temps, la maison d'Ignace Royer fut complétée en 1847 et fut destinée à loger les deux futurs couples en attendant de construire celle de Barthélemi.

La maison Royer est une maison de colonisation. Ce type de bâtiment est la première maison que le colon s'aménageait lors de l'occupation de ses terres. Elle est très simple, construite en bois sur des fondations de pierre en maçonnerie sèche (*i.e.* absence de mortier). Elle visait à satisfaire des besoins immédiats de logement. Unâtre en pierre caractérise l'intérieur de la Maison Royer. Son plan extérieur est rectangulaire et mesure 6,50 m par 5,60 m.

---

4 BOUCHETTE, J., 1815: *A Topographical Description of the Province of Lower Canada* (...). Canada East Reprints, 1973, Saint-Lambert (Québec), pp. 575-576.

5 Ce chemin originait du Chemin Saint-François, d'Ascot à Lambton, en traversant Bury et Winslow, puis prolongé jusqu'à la Chaudière en passant par Forsyth et Tring.

6 BLANCHARD, R., 1948: *Le centre du Canada français "Province de Québec"*. Librairie Beauchemin Ltée, Montréal, pp.332,340.

7 Ils étaient originaires de la paroisse de Saint-Anselme, comté de Dorchester. Voir Fiche de présentation.

8 PARADIS, L., s.d. : *Petite histoire de St-Sébastien (Aylmer) 1845-1910*. Manuscrit. Abondamment cité dans la Fiche de présentation.

Cette maison aurait abrité Barthélemi et sa famille (sept enfants selon le recensement de 1861). Barthélemi aurait cédé par donation sa propriété<sup>9</sup> à son fils Francois en 1894. Ce dernier aurait fait construire une maison devant celle de son père qui fut utilisée comme cuisine d'été. Un passage fermé reliait les deux habitations. En 1915, la terre de Francois fut achetée par Joseph Royer. La maison de Francois fut agrandie en intégrant celle d'Ignace, située de l'autre côté du chemin. La maison de Barthélemi fut alors utilisée comme fournil<sup>10</sup>. On y fabriqua du savon et le bâtiment fut par la suite utilisé comme remise.

Les données documentaires suggèrent deux principales périodes d'occupation du site, chacune caractérisée par une fonction différente:

- Période I (ca 1850 à ca 1894) Maison Royer utilisée comme habitation principale par la famille de Barthélemi Royer;
- Période II (ca 1894 à aujourd'hui) Maison Royer utilisée comme bâtiment secondaire (fournil, remise, etc.) par différents occupants.

---

9 La Maison Royer, selon les données documentaires, aurait servi d'habitation principale pendant près d'un demi-siècle. Francois Royer aurait construit une maison vers le tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Nous ne possédons aucune donnée sur l'organisation spatiale de l'exploitation agricole de Barthélemi Royer: bâtiments secondaires, dépotoir, etc.

10 Petit bâtiment où les membres de la famille déménageaient à la fin du printemps pour y vivre tout l'été. C'était la maison d'été. L'hiver, il servait d'atelier pour le cultivateur ou de remise.



Figure 4

Vue générale vers le sud-ouest de la Maison Royer (construite vers 1850 par Barthélemi Royer) avec son appentis adossé sur son mur nord. La résidence principale, construite par son fils François vers 1894, est localisée directement au sud à proximité directe. Lors des travaux d'aménagement de la route 263, elle a été déplacée plus à l'est

(Photographie, courtoisie de M. et Mme Bizier)

## 2. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

### 2.1 Stratégie d'intervention

Afin de documenter la configuration du tissu archéologique associé aux deux périodes d'occupation de la Maison Royer, un sondage implanté dans le coin nord-ouest du bâtiment a été réalisé. Ce sondage, en forme de L semi-inversé, mesurait 2,20 m (axe Ouest / Est) par 2 m (axe Nord / Sud); la largeur variait de 0,80 m sur le côté ouest à 1 m sur le côté nord. La partie du sondage située au nord du carré existant correspond à l'emplacement d'un appentis<sup>11</sup> démolé récemment. Ce bâtiment était directement adossé à la maison et aurait servi à des animaux. Une récolte de surface a également été effectuée sur la section occidentale de la maison. De plus, une coupe stratigraphique a été relevée sur la paroi de l'excavation de l'élargissement de l'emprise, au sud du bâtiment. Le code Borden<sup>12</sup> de la Maison Royer attribué par le ministère de la Culture du Québec est BkEr-1.

Les objectifs de l'évaluation étaient

- l'enregistrement des composantes archéologiques du site de la Maison Royer;
- la création d'un fonds d'archives archéologiques constitué de fiches d'enregistrement, d'objets-témoins, d'écofacts et d'échantillons divers;
- l'évolution du site de la Maison Royer telle que documentée par les données archéologiques.

L'enregistrement des données sur le terrain dérive du système Tykal. L'unité d'enregistrement demeure le lot qui correspond à tout élément particulier (couche, lentille, structure, etc.) délimité arbitrairement ou non et enregistré spécifiquement. La Maison Royer a reçu le numéro d'opération 1 alors que le sondage devenait la sous-opération A. La sous-opération W se réfère exclusivement aux données générées par la récolte de surface. La fouille manuelle a été réalisée selon la stratigraphie existante jusqu'au sol naturel dépourvu de traces d'occupation humaine ancienne.

Le dessin des paroi stratigraphiques jugées significatives a été réalisé à l'échelle 1: 10. Un dossier photographique<sup>13</sup> a été réalisé pendant l'intervention. Les collections de matériel recueilli furent l'objet d'un inventaire<sup>14</sup> selon le système de classification par fonctions et matériaux de *Parcs Canada*.

---

11 Cet appentis serait vraisemblablement contemporain à la Maison Royer.

12 Les sites archéologiques au Québec et au Canada sont désignés par une codification (Code Borden établie en fonction de la longitude et de la latitude de chacun des sites. Ainsi, le code Borden d'un site est composé de quatre lettres se référant à son emplacement géographique et d'un numéro correspondant au niveau d'entrée du site.)

13 Voir Annexe

14 Voir Annexe.

## 2.2 Les données stratigraphiques

Le sondage archéologique a permis de documenter une partie de l'intérieur de l'appentis ainsi qu'une section située à l'extérieur de la Maison Royer et longeant son mur ouest.

La stratigraphie est représentée par une matrice limoneuse d'une épaisseur moyenne de 0,70 m recouvrant la roche-mère (calcaire avec inclusion de pyrite de fer). Cette matrice, sur la base de sa composition et de sa couleur, a été divisée en trois unités:

- Couche 1 (Épaisseur moyenne, 20 cm): Limon brunâtre homogène, inclusion de nombreux blocs bruts de pierre<sup>15</sup>; contient des artefacts;
- Couche 2 (Épaisseur moyenne, 10 cm): Limon organique noirâtre, meuble, traces de couleur gris-rougeâtre (sol rubéfié ?) suggérant des activités de combustion;
- Couche 3 (Épaisseur indéterminée): Limon brun orangé, moyennement compact, inclusion de petits éclats de pierre calcaire; situé directement au-dessus de la roche-mère; correspond au sol naturel

La couche 3 ne possède aucune trace d'une occupation humaine ancienne et représente le sol naturel qui se distribue directement au-dessus de l'assise rocheuse. La présence de petits éclats calcaires provient de la désagrégation naturelle de la surface du roc par divers agents naturels.

La couche 2 semble conserver les traces d'activités de combustion vraisemblablement associées au défrichage du site avant la construction de la maison. De petits fragments de bois brûlé ont été identifiés dans cette couche. La coupe stratigraphique effectuée sur la paroi<sup>16</sup> de l'excavation de l'élargissement de la route, dans la section sud du mur ouest de la maison, semble supporter cette interprétation: la couche 2 s'interrompt précisément dans cette partie du site.

La couche 1, contenant plusieurs artefacts, était caractérisée par la forte présence de blocs de pierre brut. Cet aménagement correspond-il à une technique utilisée pour consolider le sol sur le pourtour de la fondation en maçonnerie sèche du carré de la maison ?

La couche 1a se distribue exclusivement dans l'aire de la remise. Elle est représentée par un terreau organique contenant une forte inclusion de grains. Elle recouvre différents éléments structuraux (bois, pierre et mortier) ayant servi d'infrastructure au plancher de la remise.

---

15 Taille modulaire variant de 23 X 20 X 3 cm à 30 X 34 X 12 cm

16 Cette paroi représente la nouvelle limite d'emprise de la route 263.

La lecture de la coupe stratigraphique sur la paroi de l'excavation révèle la même organisation stratigraphique rencontrée dans le sondage 1A, seule l'épaisseur des couches<sup>17</sup> varie quelque peu.

### 2.3 Les objets-témoins

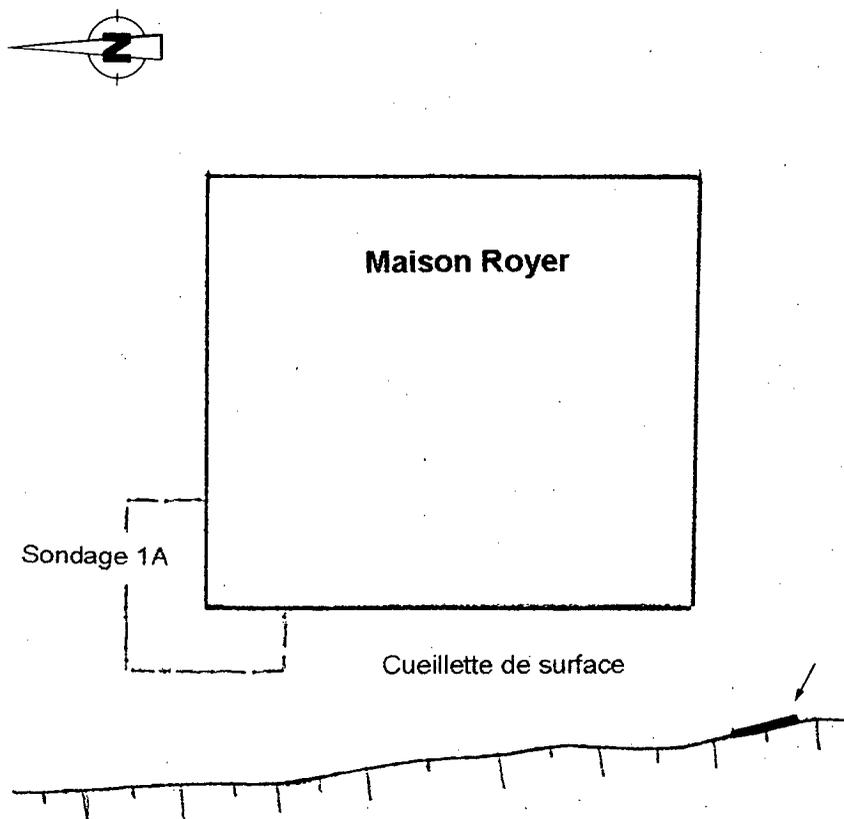
L'ensemble des objets-témoins recueillis en contexte stratigraphique (couches 1 et 1a) de même que ceux recueillis en surface s'insèrent chronologiquement au 20<sup>e</sup> siècle et sont davantage associés à la deuxième occupation (ca 1894 à aujourd'hui) du site de la Maison Royer. Quelques rares éléments sont toutefois représentatifs de la période du 19<sup>e</sup> siècle et pourraient éventuellement être reliés à la première période d'occupation du site. Cependant, ils ne s'intègrent pas dans une unité stratigraphique distincte pouvant documenter spécifiquement cette occupation.

---

17 La couche 1 a une épaisseur moyenne de 35 cm, la couche 2 de 5 cm et la couche 3 de 30 cm. Cette différenciation est probablement causée par la surface de l'assise rocheuse qui, ici, se situe à un niveau plus profond que sur le site de la maison.

**TABLEAU I**  
**INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES / FICHE D'INFORMATION GÉNÉRALE**  
**MAISON ROYER (BkEr-1)**

IDENTIFICATION DU SITE	
Carte topographique	21E 14-200-0102 (Lambton) et 21E 15-200-0101 (Saint-Sébastien), échelle 1: 20 000
Photographie aérienne	Q 66343-166, échelle 1: 15 840
Municipalité	Saint-Sébastien
N° de lot	Une partie du lot 17A du rang 3, Saint-Sébastien, division d'enregistrement de Frontenac
Propriétaire	M. Laval Bizier, 300 route 263, Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0
Localisation informelle du site	Maison de colonisation situé à l'est de la route 263 au KM 9 + 262 (Référence en fonction du plan de construction du MTQ)
Environnement immédiat	La maison se situe à ca 12 m du centre-ligne de la route 263 à un niveau altitudinal plus élevé d'environ 2 m
Altitude	De 51,95 m NMM à 52,00 m NMM
ÉTAT DU SITE	
Portion résiduelle du site	3 / 4
Superficie évaluée	Sondage couvrant une superficie de 3 m <sup>2</sup> et cueillette de surface sur le flanc ouest de la Maison Royer sur environ 16 m <sup>2</sup>
Stratification	Oui; 3 couches
Identification culturelle	Euro-canadienne (seconde moitié du 19 <sup>e</sup> siècle à aujourd'hui)
Impacts sur le site	Nuls
TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES	
Contexte administratif	Service de l'environnement, ministère des Transports du Québec
Référence	Bilodeau, 1994
Recommandation	Aucune



Limite de l'excavation associée à l'élargissement de la route 263

← Lambton

Saint-Sébastien →

Figure 4A

Localisation des travaux archéologiques réalisés sur le site de la Maison Royer (BkEr-1): le sondage archéologique 1A situé dans le coin extérieur nord-ouest du bâtiment, la cueillette de surface effectuée sur le flanc ouest du bâtiment et la coupe stratigraphique relevée sur la paroi est de l'excavation associée à l'élargissement de la route 263. Croquis à l'échelle de 1: 100.



Figure 5  
Maison Royer (BkEr-1), vue générale vers le sud-est de la sous-opération 1A,  
début des travaux d'excavation manuelle



Figure 6  
Maison Royer (BkEr-1), vue générale vers le sud-est de la sous-opération 1A. On aperçoit nettement dans l'axe nord / sud du sondage le lot 1A3 qui contient une forte présence de blocs de pierre bruts. L'axe est / ouest est dominé par l'infrastructure associée au plancher de l'appentis.



Figure 7  
Maison Royer (BkEr-1), sous-opération 1A, vue vers l'ouest de l'infrastructure (bois et pierre)  
associée au plancher de l'appentis

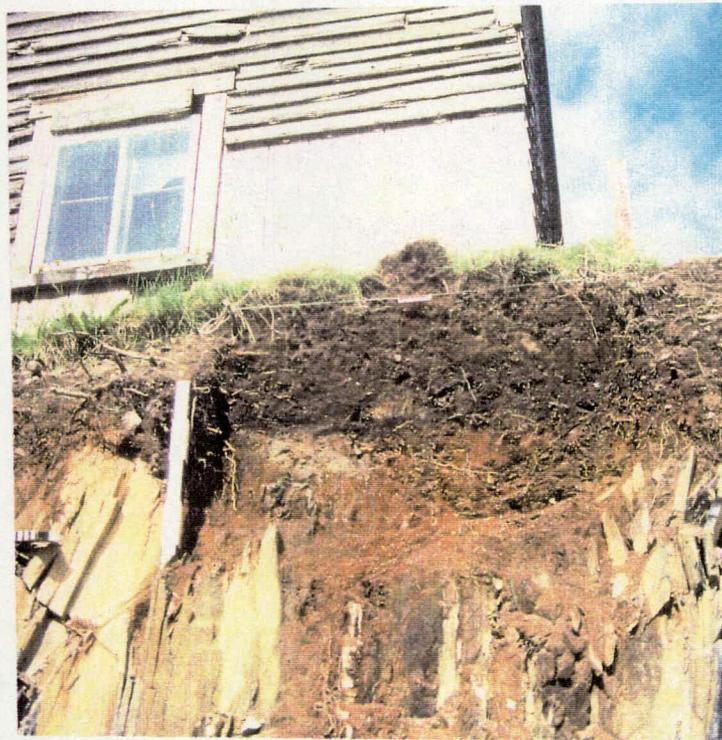


Figure 8  
Maison Royer (BkEr-1), vue vers l'est de la coupe stratigraphique réalisée sur la paroi est de l'excavation associée à  
l'élargissement de l'emprise de la route 263

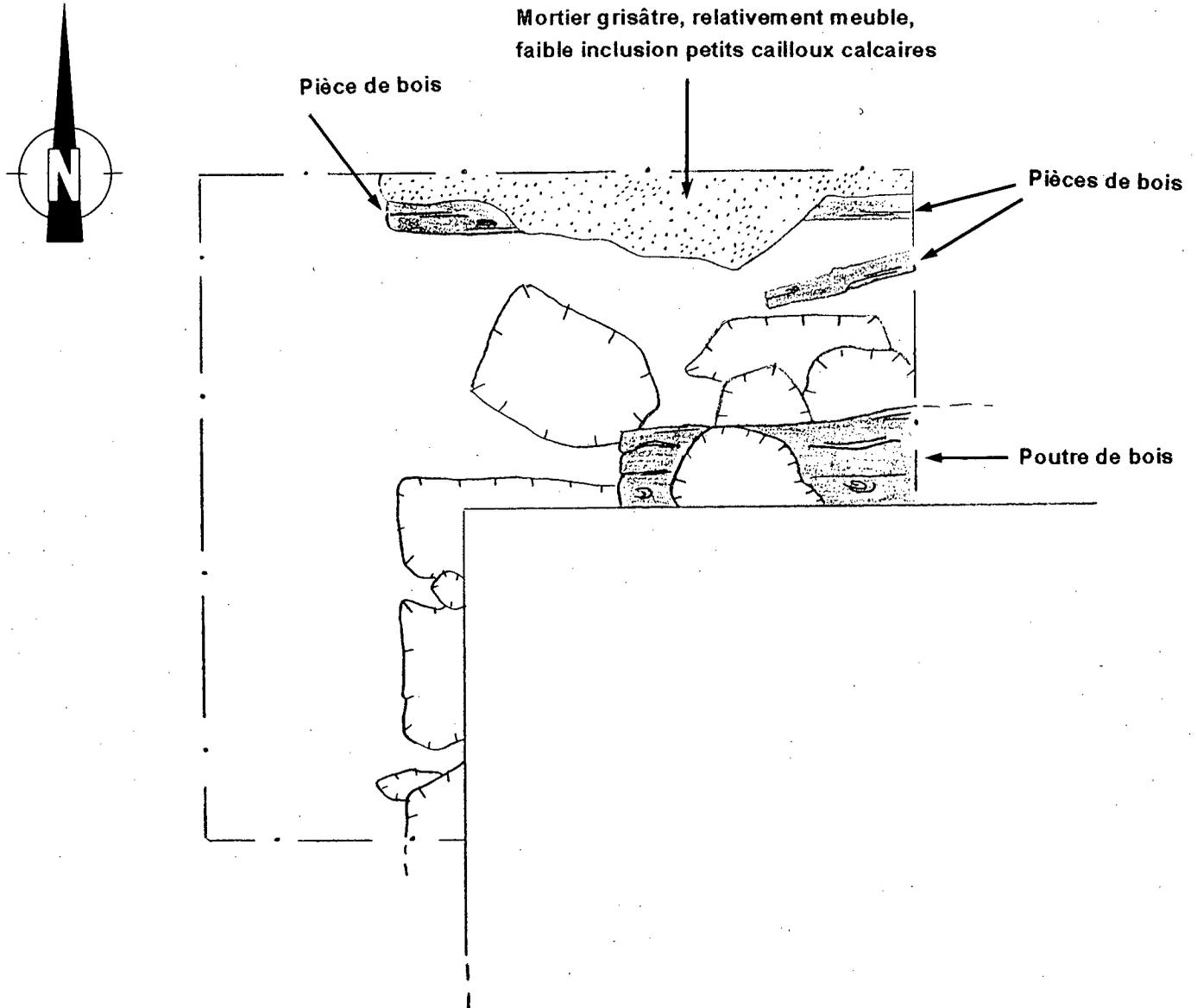


Figure 9

Vue en plan des éléments structuraux de la sous-opération 1A associés à la Maison Royer (BkEr-1). L'axe est / ouest se réfère exclusivement à l'infrastructure associée au plancher de l'appentis. L'axe nord / sud est caractérisé par la fondation de moellons en maçonnerie sèche supportant le bâtiment

ÉCHELLE 1: 20

RELEVÉ (R. Bilodeau et P.J. Ratio, 11-09-93)

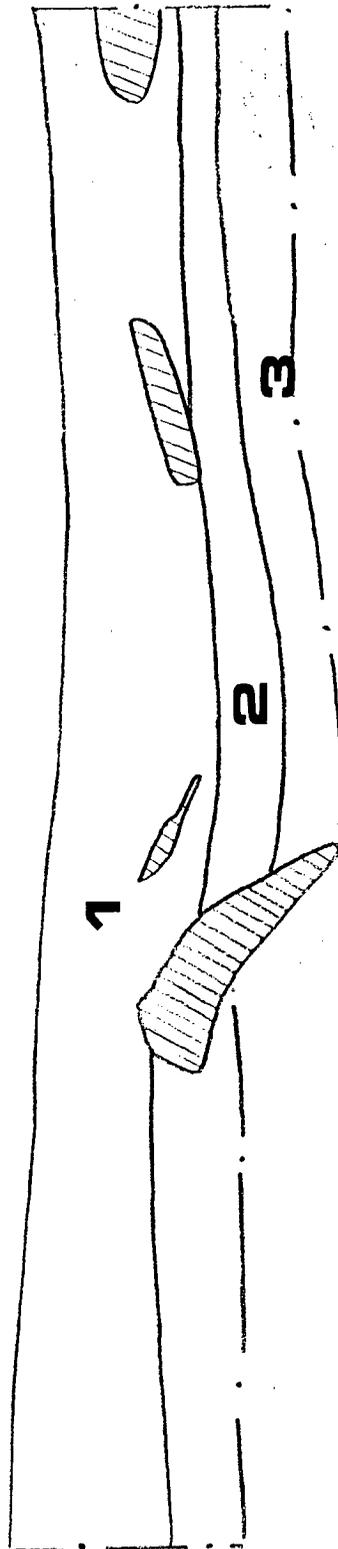


Figure 10  
Maison Royer (BkEr-1), sous-opération 1A, coupe stratigraphique de la paroi ouest  
(La description des couches figure à la page 9)  
ÉCHELLE 1: 10  
RELEVÉ (R. Bilodeau, 12-09-93)

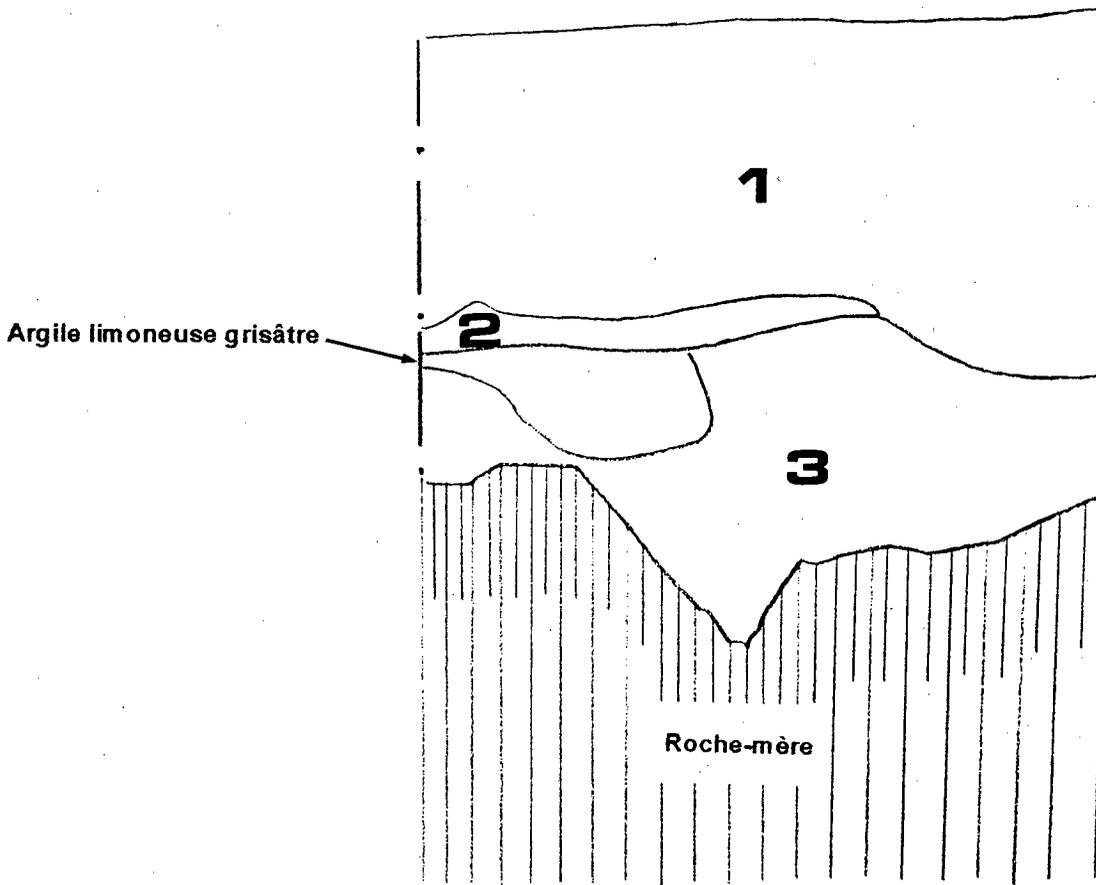


Figure 11  
Maison Royer (BkEr-1), coupe stratigraphique de la paroi est de la tranchée d'excavation associée à l'élargissement d'emprise de la route 263. La séquence stratigraphique est similaire à celle rencontrée dans la sous-opération 1A  
ÉCHELLE 1: 10  
RELEVÉ (R. Bilodeau et F. Delacroix, 12-09-93)

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans un contexte régional et local, la Maison Royer (BkEr-1) à Saint-Sébastien représente la dernière maison de colonisation relativement intègre encore en place. Elle témoigne des conditions d'habitat dans lesquelles les familles des premiers colons s'établissaient lors de l'occupation permanente de leurs terres vers la fin de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. La valeur patrimoniale de ce bâtiment a incité le ministère des Transports à corriger sa largeur d'emprise de la route 263 afin de laisser *in situ* la Maison Royer.

Une évaluation archéologique (sondage, collecte de surface et lecture des parois stratigraphiques de l'emprise routière) a été réalisée afin de documenter éventuellement certains aspects de l'occupation de la Maison Royer, principalement la période de son constructeur et premier occupant Barthélemy Royer (ca 1847 à 1894).

Les données archéologiques ont fourni quelques indications sur certaines techniques d'aménagement propres au bâtiment: activités de combustion liées au défrichement du terrain avant la construction, et, ce qui semble l'apport intentionnel de nombreux blocs de pierre bruts à l'intérieur des premiers 20 - 25 cm afin de bien asseoir les fondation du bâtiment.

Les objets-témoins mis au jour (en contexte stratigraphique et/ou en surface) témoignent toutefois davantage de la seconde période d'occupation de la Maison Royer (ca 1894 à aujourd'hui) que de la première période. Aucune couche archéologique ne documente spécifiquement la première période d'occupation par un apport significatif d'objets-témoins intégrés dans un contexte stratigraphique se référant à des activités particulières.

Compte-tenu de la faible loquacité des données archéologiques concernant la première période d'occupation du site, aucune intervention archéologique additionnelle n'est recommandée. Toutefois, il faut envisager la présence sur le terrain d'éventuels dépôts de culture matérielle (i.e. fosses dépotoir, etc.). Ainsi, dans le cadre de travaux d'aménagement menés par le propriétaire impliquant une excavation, il demeure probable qu'un tel dépôt soit identifié. Il serait alors recommandé au propriétaire de contacter le ministère de la Culture afin qu'une expertise puisse être réalisée.

## ANNEXE

### I : Inventaire des objets-témoins

### II: Catalogue photos





FICHE D'INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS

PAGE: 

1
1

BORDEN: <u>BKEr-01</u>	PÉRIODE: <u>20e s. Récent</u>	✓	OPÉRATION: <u>1</u>
TERRAIN: <u>Maison Royer</u>	PHASE: _____	<input checked="" type="checkbox"/>	SOUS-OPÉRATION: <u>A</u>
ARCHÉOLOGUE <u>Pierre CARDINAL</u>	SÉQUENCE: _____	<input type="checkbox"/>	LOT: <u>3</u>
DATE: <u>Mars 1994</u>	NATURE: _____	<input type="checkbox"/>	NO. DE VESTIGE: _____
	NOM: _____		NO. DE COLLECT.: _____

MATÉRIAUX	OBJET/ÉCOFACT	Frg.	Obj.	FONCTION	COMMENTAIRE	Cata	Boîte
1.1.2.82	T.c.f. col. jaune	1	1	4.99 Consommation ind	Frg. S. décor, 19e		
1.1.2.61	T.c.f.b.	1	1	4.99 Consommation ind	Frg. s. décor, 19e		
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	8	?	4.1.99 Alimentation ind.	<b>Frg. 20e Probl. assez récent</b>		
1.3.2.21	Porcelaine europ.	1	1	4.1.99 Alimentation ind.	Frg. Probl. récent		
2.2.1.1	Ver. teint. vert CDN	4	1	4.1.5 Entrep. aliments	Frg. Prbl. 7Up		
2.2.1.1	Ver. teint. vert CDN	1	1	4.1.5 Entrep. aliments	Frg.		
2.1.1	Ver. incol. s. Pb	6	?	4.1.5 Entrep. alim	Frg.		
2.1.1	Ver. incol. s. Pb	2	1	4.7.1.1 Mat. base/vitre	Frg.		
2.2.1.1	Ver. teint. vert CDN	2	1	1.9 Électricité	Frg. Isolateur bleu-vert		
1.1.1.3	TCG s. glaçure	1	1	4.7.1.2 Mat. base/brique	Frg.		
3.1.1.1	Fer forgé	1	1	4.7.1.99 Mat. constr. ind.	Frg.		
3.1.1.1	Fer tréfilé	11	11	4.7.2.3 Fixat. clous	20e s.		
3.1.1.1	Fer laminé	11	11	4.7.2.3 Fixat. clous			
3.1.1.1	Fer laminé	1	1	4.7.1.99 Mat. constr. ind.	Frg.		
7.22	Métal cuivr+cuir	1	1	7. Fct. indéterminée	Frg.		
5.5.7	Cuir	1	1	4.43 Chaussure	Frg. de talon		
5.1.1	Os	1	1	6.1.1 Mammifère	Frg. ind.		
5.1.1	Os	2	2	6.1.1 Mammifère	Vertébrés de bovins?		



FICHE D'INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS

PAGE: 

1
2

BORDEN: <u>BKEr-01</u>	PÉRIODE: <u>20e s. Récent</u>		<input checked="" type="checkbox"/>	OPÉRATION:
TERRAIN: <u>Maison Royer</u>	PHASE: _____	COUCHE: <input checked="" type="checkbox"/>		SOUS-OPÉRATION: _____
	SÉQUENCE: _____	STRUCTURE: <input type="checkbox"/>		LOT: _____
ARCHÉOLOGUE <u>Pierre CARDINAL</u>	NATURE: _____	FAIT: <input type="checkbox"/>		NO. DE VESTIGE: _____
DATE: <u>Mars 1994</u>	NOM: <u>Couche de surface</u>			NO. DE COLLECT.: _____

MATÉRIAUX	OBJET/ÉCOFACT	Frg.	Obj.	FONCTION	COMMENTAIRE	Cata	Boîte
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	Soucoupe	1	1	4.99 Consommation ind.	Frg. de marli, décalque or	
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	Tasse ou pichet	5	1	4.1.3.4 Vaisselle service	Frg. de paroi et de base	
						Grange nomme ce type Tcf dure	
						Caractérisé par son épaisseur et	
						la couleur nettement bleutée de	
						<b>la glaçure. 1813-1900</b>	
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	Assiette	6	1?	4.1.3.3 Vaisselle de table	Frg. de marlis, décor ind., moulé	
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	Assiette	15	?	4.1.3.3 Vaisselle de table	Frg. de marlis et de bases. S. décor	
1.1.2.71	T.c.f.b. vitrifiée	Assiette	2	2	4.1.3.3 Vaisselle de table	Frg. de marlis, décalque vert (caféteria)	
						<b>Semble très récent</b>	
1.1.2.61	T.c.f.b.	Assiette	6	1	4.1.3.3 Vaisselle de table	Frg. fond, marli; décalque vert	
1.1.2.61	T.c.f.b.	Assiette	1	1	4.1.3.3 Vaisselle de table	Frg. fond; marque: Royal Ironstone	
						...FRED M.. England (ap. 1820)	
1.1.2.21	Porcel. fine Europ.	Assiette	6	1	4.1.3.3 Vaisselle de table	Moitié d'assiette. Décor peint or	
1.3.2.21	Porcel. fine Europ.	Ind.	1	1	7. Indéterminé	Frg. de paroi et rebord. S. décor	
1.1.2.87	T.c.f. chamois	Boi	6	1	4.10 Entrep. ind.	Frg. pied, paroi, rebord. S. décor	
						<b>1850-1920</b>	
1.2.1.111	Gr. g. gl. brune	Pot à beurre?	1	1	4.1.5 Entrep. aliments	Frg. rebord, probl. N.-Américain	
						<b>ap. 1900?</b>	
1.2.1.111	Gr. gros. gl. brune	Ind.	2	1	4.99 Consomm. ind.	Frg. parois; décor d'arabesques moulées	
1.2.1.111	Gr. gros. gl. brune	Ind.	1	1	4.99 Consomm. ind.	Frg. paroi	
1.2.2	Gr. fin, glaç. bleue	Ind.	1	1	4.99 Consomm. ind.	Frg. de paroi	





## ANNEXE II:

**CATALOGUE PHOTOS**  
**Évaluation archéologique de la Maison Royer (BkEr-1)**  
**Route 263, Saint-Sébastien, Canton d'Aylmer**  
**D-93-1, 2**

CLICHÉ	DESCRIPTION	ORIENTATION
1: 11	Vue générale de la Maison Royer	Est
1: 12	Vue générale de la Maison Royer	Nord-est
1: 13	Vue générale de la Maison Royer	Est
1: 14	Vue générale de la Maison Royer (l'appentis, avant sa disparition, était adossé au mur sud de la maison)	Sud
1: 15	Vue rapprochée du mur sud de la Maison Royer	Sud
1: 16	Vue générale de la Maison Royer	Sud-ouest
1: 17	Vue générale de la Maison Royer (porte d'entrée principale)	Nord
1: 18	Vue générale de la Maison Royer	Sud-ouest
1: 19	Vue générale de la Maison Royer	Est
1: 20	Vue de l'âtre de pierre situé à l'intérieur de la Maison Royer	Nord
1: 21	Vue de la sous-opération 1A avant le début des travaux d'excavation manuelle	Sud
1: 22	Sous-opération 1A; décapage de la tourbe	Sud
1: 23	Lot 1A3; forte présence de blocs de pierre brute	Nord
1: 24	Lot 1A3; on aperçoit également 1A2 (mortier) et les éléments structuraux associés au plancher de la remise	Sud-ouest
1: 25	Lot 1A3 et 1A2 (mortier)	Sud
1: 26	Lot 1A4 (Limon noirâtre suggérant des activités de combustion)	
CLICHÉ	DESCRIPTION	ORIENTATION
2: 1	Lot 1A4, détail	En plan
2: 2	Lot 1A4, détail	En plan
2: 3	Vue générale de la Maison Royer, le long de la route 263	Sud
2: 4	Vue générale de la Maison Royer, Est	
2: 5	Lot 1A5	Sud
2: 6	Coupe stratigraphique de la paroi Est de 1A1 (forte inclusion de graines)	Est
2: 7	Coupe stratigraphique du coin nord-ouest de la sous-opération 1A	Nord-ouest

2: 8	Détail de la fondation de moellons bruts (maçonnerie sèche) du coin nord-ouest de la Maison Royer	Est
2: 9	Lot 1A4	Sud-ouest
2: 10	Détail de l'infrastructure du plancher de la remise	Sud
2: 11	Coupe stratigraphique Est de la paroi d'excavation associée à l'élargissement de la route; toute la séquence stratigraphique figure	Est
2: 12	Coupe stratigraphique Est de la paroi d'excavation associée à l'élargissement de la route; toute la séquence stratigraphique figure	Est
2: 13	Coupe stratigraphique Est de la paroi d'excavation associée à l'élargissement de la route; toute la séquence stratigraphique figure	Est

MINISTERE DES TRANSPORTS



QTR A 137 404